

## LE 4 EN SEINE

N°4 - AVR - MAI - JUIN 2010

## ÉDITORIAL

Une association sur trois manque de bénévoles et la situation semble se dégrader dans notre société où l'individuel a tendance à prendre le pas sur le collectif. C'est le constat fait par l'association France bénévolat et le CerPhi\* dans leur enquête sur la France bénévole réalisée en 2008. Pourtant, chacun sait combien cette ressource humaine est indispensable à l'action et à la réussite des associations; et sans doute plus encore pour les 85 % d'entre elles qui ne disposent d'aucun salarié. Toute catégorisation rend difficilement compte de la réalité vivante qu'est le bénévolat. Mais on peut clairement affirmer que toute personne qui donne un peu de son temps à une association, même de façon très limitée ou sporadique, est un bénévole. Dans cette lettre, nous vous présenterons deux types de bénévolat : l'accompagnement scolaire et les chantiers humanitaires. Deux approches qui permettent d'être utile et d'agir pour les autres mais aussi de contribuer à son épanouissement personnel. Ce sont les deux bases de l'engagement d'aujourd'hui. Alors n'hésitez pas et répondez à l'invitation qui vous est faite !

## Le 4 en Seine

La lettre d'information de la Maison des associations du 4<sup>e</sup>

Directrice de publication :  
Dominique Bertinotti

Production : MDA 04

\* Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie

## DEVENEZ BENEVOLE DE L'E.S.A



L'Entraide Scolaire Amicale est une association loi 1901 à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle. L'E.S.A ne propose pas une aide aux devoirs; sa mission est d'offrir un soutien scolaire à des enfants qui ne peuvent être aidés par leur famille dans ce domaine. Chacun des bénévoles consacre, chaque semaine, une heure au moins à l'accompagnement d'un enfant en difficulté, à son domicile, et ce pendant toute l'année scolaire. Le bénévole accompagnant établit ainsi une relation personnelle avec l'enfant, la famille et les enseignants, basée sur le respect mutuel des personnes et des opinions. L'E.S.A compte 80 antennes réparties sur toute la France métropolitaine et aide plus de 2200 enfants grâce à l'intervention de 1811 bénévoles. L'antenne des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements comprend à ce jour 42 bénévoles accompagnant 53 enfants, du Cours préparatoire à la Terminale. Les besoins sont constants : les demandes des familles ou de l'encadrement scolaire nous parviennent tout au long de l'année et le nombre de bénévoles ne nous permet pas d'y répondre favorablement dans leur totalité.

Pour contacter l'ESA :  
Dominique Coulon (06.99.59.82.50) et  
Nathalie Gildas (06.81.78.92.91)  
[www.entraidescolaireamicale.org](http://www.entraidescolaireamicale.org)

## NOUVELLES ASSOCIATIONS\*

**Association Altamar Production**  
Création, production et diffusion de spectacles vivants

**Association des Juristes Italiens**  
Promotion des échanges entre les juristes italiens et français

**Association des mamans diabétiques**  
Création d'un réseau de solidarité entre femmes diabétiques, mamans ou futures mamans

**Après la rupture As'trame France**  
Actions de soutien psychosocial pour des familles touchées par la mort ou la maladie

**Choeur du Marais et Ensemble vocal du Marais**  
Promotion de la musique par la pratique du chant choral

**Les Amis du Centre Kourita Saint Philippe**  
Promotion et développement de l'enseignement au Burkina Faso

**Les Equipes d'Amitié**  
Soutien aux jeunes en difficulté ou en situation d'exclusion

**Vertigo Project**  
Promotion de la danse classique et du modern jazz

\* Inscrites à la M.D.A.4



## ASSOCIATION AS-OISOU-LES OISEAUX DU SOUTIEN

Créée en 2006, l'association AS-OISOU est une association de solidarité internationale qui organise des chantiers humanitaires au Togo (Afrique de l'Ouest) avec des volontaires européens et togolais. Elle apporte également son aide à des collectifs qui souhaitent réaliser un projet humanitaire personnalisé.



### Qui sommes nous ?

Nous agissons en faveur de la solidarité internationale et de l'échange culturel. Pour répondre à ces objectifs, nous organisons, en Afrique de l'Ouest, des chantiers humanitaires et différents projets dans le domaine des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la culture, et de l'environnement. L'association possède deux sièges sociaux, l'un situé à Lomé au Togo, et l'autre à Paris en France. Nous disposons ainsi d'une structure dynamique, qui nous permet de réaliser au mieux nos projets, et d'optimiser leur impact sur le continent africain. Sur le terrain, les volontaires et la population locale vivent un contact chaleureux et immédiat.

### Que-ce qu'un chantier ?

Un chantier, c'est trois semaines de vie commune pendant lesquelles des volontaires de tous les continents participent et s'investissent dans un projet humanitaire, au profit de la population locale. Un chantier c'est aussi un lieu de rencontre, d'échanges culturels et d'expériences, un lieu de savoir faire et de savoir vivre. Les volontaires financent eux-mêmes leur chantier humanitaire, grâce aux frais de participation qu'ils versent à leur arrivée. Ces frais sont indispensables à la réalisation du chantier.

### Présentations des chantiers d'As-Oisou

#### Qui ?

Le groupe de volontaires sur un chantier se compose de 8 à 25 personnes, âgées de plus de 18 ans. Un chantier rassemble autant de volontaires locaux qu'étrangers.

#### Où ?

Les chantiers se déroulent généralement dans des villages reculés ou dans des villes de taille moyenne du Togo. Le champ d'action de l'association se centralise surtout dans la région des Plateaux, à proximité des montagnes, où l'air est plus doux et frais.

#### Les activités sur un chantier ?

Chaque chantier détient son thème : rénovation, construction, soutien scolaire, animations culturelles, santé, reboisement, ...etc. Durant la semaine, les activités sont surtout concentrées sur le thème choisi. Mais un chantier laisse également place à d'autres activités, comme des excursions, des animations en tous genres, de l'art, de la musique, de la danse, et autres.

#### Organisation d'un chantier ?

Pour effectuer les tâches collectives quotidiennes, les volontaires sont répartis par groupe de corvée (corvée d'eau, de ménage, de vaisselle et de cuisine). Sur chaque chantier, un animateur en assure le bon déroulement, il gère les problèmes rencontrés, et facilite le rapport entre volontaires et villageois. Les volontaires ne sont pas autorisés à quitter le chantier avant sa fin (sauf en cas de force majeure).

#### Hébergement ?

Pendant le chantier tous les volontaires logent ensemble, dans un bâtiment généralement modeste mais très convivial, prêté par un villageois. Ils dorment dans leurs sacs de couchage sur des nattes fournis par l'association.

#### Les repas ?

Ils sont fournis par l'association, et composés de produits locaux, achetés au marché. Ils sont préparés par le groupe de corvée cuisine et cuits au feu de bois. Pour satisfaire au mieux les goûts de chacun, les menus sont adaptés et diversifiés (nous informer en cas d'allergies alimentaires).

#### Avant et après le chantier ?

L'association se charge de l'accueil des volontaires sur le territoire togolais. Nous venons les chercher à l'aéroport, puis nous leur faisons découvrir le lieu d'hébergement. Nous conduisons ensuite

chaque volontaire au Consulat de France afin qu'il puisse se faire enregistrer. L'association demande aux volontaires d'être présents au moins un jour avant l'ouverture du chantier. A la fin du chantier, les volontaires sont libres de voyager seul, en prenant soin, bien entendu, de respecter les formalités des pays qu'ils parcourraient.

#### Quelques mots sur le Togo

Le Togo est un pays d'Afrique de l'Ouest ayant des frontières communes avec le Bénin à l'est, le Burkina Faso au nord et le Ghana à l'ouest. La population est estimée en 2009 à environ 6 millions d'habitants pour une densité de 95 habitants au km<sup>2</sup>.

Plus petit état de l'Afrique de l'Ouest francophone, il séduit par l'étonnante diversité de ses paysages et la qualité de l'accueil de ses habitants. Le Togo a longtemps été qualifié de « petite Suisse de l'Afrique ». Partout, du nord au sud, vous entendrez : « Bonne arrivée, soyez les bienvenus » ou « Woezon ».

AS-Oisou a décidé de promouvoir ses activités auprès d'autres associations parisiennes qui souhaiteraient organiser des projets sur mesure basés sur l'aide humanitaire, l'échange culturel et le partage des connaissances. Vous êtes une association et vous voulez faire vivre à vos membres une belle expérience en Afrique : l'association vous aidera dans la conception de votre projet et vous accompagnera dans sa mise en oeuvre.



43 bis boulevard Henri IV, Paris 4<sup>e</sup>  
Gautier de Warengien : 06 50 63 45 03  
infofrance@as-oisou.com  
www.as-oisou.com

## SIMPA : RENCONTRE AVEC SANDRINE BARATON



**Sandrine Baraton, chargée de mission auprès du sous-directeur de la vie associative de la Ville de Paris.**

### Qu'est-ce que la base de données SIMPA ?

SIMPA (système d'informations multi-services partenariat associatif) est une application du site [www.Paris.fr](http://www.Paris.fr) créée en juillet 2008.

Son objectif premier est de permettre aux associations d'accéder à un bouquet de services en ligne qui s'étoffera au fil des années.

Aujourd'hui plus de 4500 associations sont inscrites dans SIMPA.

### Pourquoi, quand on est une association, est-ce utile voire nécessaire de s'inscrire dans SIMPA ?

SIMPA a vocation à accueillir toute association régie par la loi 1901 exerçant tout ou partie de son activité sur le territoire parisien.

Une association qui est en relation avec la Ville de Paris doit s'inscrire dans SIMPA car cela lui permet de dématérialiser son dossier administratif.

L'association gère elle-même ses données qui sont sa propriété.

Toutes les informations et documents de SIMPA sont accessibles par chaque service de la Ville de Paris, mais à usage strictement interne (comme cela a été déclaré à la CNIL). Plus besoin de fournir

plusieurs fois ses statuts ou sa déclaration au JO. S'ils changent, l'association les mets à jour en quelques clics.

### Comment s'inscrire dans SIMPA ?

Concrètement, l'association demande l'ouverture d'un compte sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) rubrique associations en complétant un formulaire et prouve son existence en y ajoutant ses documents «légaux» (statuts, déclaration en préfecture et avis de parution au journal officiel).

Chaque association peut bénéficier d'une assistance informatique ou matérielle dans la Maison des associations de son arrondissement.

Une fois les documents vérifiés, l'association reçoit un identifiant et un mot de passe.

### Si l'on ne reçoit pas notre E-mail de confirmation d'ouverture de compte que doit-on faire ?

Dans ce cas précis, il s'agit généralement soit d'un courriel supprimé par l'ordinateur de l'association (car considéré comme un spam) ou soit parce que l'association a fait une erreur de saisie dans son adresse e-mail. Pour rechercher ses identifiants, l'association peut écrire à [contact.simpa@paris.fr](mailto:contact.simpa@paris.fr) ou cliquer sur l'onglet « contact » de la page d'accueil de SIMPA, et demander à ce que nous lui renvoyons son identifiant afin qu'elle puisse réinitialiser son mot de passe.

### Et comment faire pour être dans l'annuaire SIMPA ?

Toute association qui a fourni les documents demandés prouvant son existence peut être dans l'annuaire. Il lui suffit de compléter sa page dans l'onglet « données annuaires ». L'association peut ajouter un texte, un contact destiné au grand public et mettre une image. Ses données sur son adresse de domiciliation, son site internet, ses publics visés, son rayonnement territorial et ses secteurs d'activité sont repris

automatiquement.

Le texte est visualisé pour vérifier qu'il n'est pas contraire aux bonnes mœurs puis il est mis en ligne sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) et sur les sites des arrondissements.

### Aujourd'hui, SIMPA, ce sont quels services ?

Avec ses identifiants l'association peut :

- mettre à jour ses informations et ajouter des documents demandés par les services (par exemple rapport d'activité ou certificat d'assurance) ;
- demander une réservation dans un établissement sportif de la Ville ;
- se créer une page sur l'annuaire des associations de [paris.fr](http://paris.fr) et des sites Internet des 20 arrondissements parisiens ;
- déposer en ligne son dossier de demande de subvention (à partir d'avril).



## SIÈGE SOCIAL

### Une boîte postale peut-elle servir de siège social à une association ?

Ne confondez pas « siège social » avec « siège postal ». Si l'adresse courrier de l'association peut être une boîte postale, il faut impérativement disposer d'une adresse physique pour le siège d'une association. Si vous n'avez pas de local en propre, cette adresse peut être celle d'un des dirigeants ou celle d'une Maison des associations.

Rappelons à ce sujet qu'un propriétaire ne peut pas s'opposer à ce qu'un locataire utilise son adresse comme siège social de son association. En revanche, un appartement en location ne pourra servir de local pour les réunions ou les activités de l'association qu'avec l'accord écrit du propriétaire.

## ORGANE DIRIGEANT

### Une association peut-elle ne comporter qu'un seul organe dirigeant, par exemple un conseil d'administration et pas de bureau ?

Oui. Légalement, il n'y a aucun problème à organiser les structures comme on l'entend et donc de ne créer qu'un seul niveau de délégation, voire même de n'avoir aucune délégation et ne gérer l'association qu'à travers des réunions de l'ensemble des adhérents. Attention néanmoins à ce que ce type d'organisation soit gérable.

En effet, la nomination d'un bureau permet de déléguer l'exécutif à quelques personnes, généralement les plus disponibles. Cela dépend donc d'une part de la quantité de travail à réaliser au sein de l'association et d'autre part de la motivation de ses membres.

## DISSOLUTION

### Quelles sont les étapes à suivre auprès de la Préfecture ?

Même si celle-ci n'est pas obligatoire, il est recommandé de signaler la dissolution à la préfecture du siège social de l'association afin de rendre publique et officielle la disparition de l'association en tant que personne morale. Cette déclaration et sa publication au Jour-

nal Officiel sont gratuites et ces formalités permettront aux représentants légaux de l'association de dégager clairement leur responsabilité vis-à-vis des tiers à compter de la date de déclaration, leur responsabilité restant entière pour les faits survenus avant la dissolution.

## MAISON DES ASSOCIATIONS DU 4<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

**Coordonnées :** 30 quai des Célestins, Paris 4<sup>e</sup> • tel. : 01.42.76.74.52 • Maison.asso.04@paris.fr

**Métro :** Saint-Paul (ligne 1) • Pont Marie ou Sully-Morland (ligne 7)

**Horaires d'ouverture :** Mardi et mercredi : 14h – 20h • Jeudi : 10h30 – 20h • Vendredi : 14h – 20h •

Samedi : 10h – 16h ; *Horaires élargis pour l'utilisation des salles de réunion (nocturne, w.e.)*

**Jeudi 22 avril,  
Jeudi 27 mai,  
Jeudi 24 juin, à 20h00**

**J4ZZ** – Rencontres de Jazz

Mairie du 4<sup>e</sup> – salle des fêtes, entrée libre (dans la limite des places disponibles)

**Mardi 11 mai à 20h00**

Concert **Chorale AMEL**, l'Arabo Andalou à la rencontre du Fado et du Flamenco

Mairie du 4<sup>e</sup> - salle des fêtes, entrée libre et gratuite

**Mardi 18 mai, à 19h00**

Conférence **Ashoka** - Alter Mardis « 2020

: quelles perspectives pour le commerce

équitable ? » | Mairie du 4<sup>e</sup> – salle des

fêtes, entrée libre et gratuite

**Samedi 29 mai,  
Samedi 19 juin, à 15h00**

**Mélomania** – Rencontres de musique

classique | Mairie du 4<sup>e</sup> – salle des fêtes,

entrée libre

**Dimanche 30 mai,  
Dimanche 27 juin, de 11h00 à 17h00**

**Sport dans la place** – Découverte et pratique de disciplines sportives en plein air

Mairie du 4<sup>e</sup> – Place Baudoyer, accès libre et gratuit

**Du 28 mai au 7 juin**

Festival Jeune Public – De nombreux spectacles pour enfants présentés dans des lieux historiques | Sur inscription –

Renseignements sur [www.mairie4.paris.fr](http://www.mairie4.paris.fr)

**Dimanche 30 mai**

**Tournoi d'escrime** organisé par l'association Les lames du Marais

Espace d'animation des Blancs Manteaux 48 rue Vieille du Temple

**Dimanche 13 juin, de 9h à 12h30**

**Foulées du Marais** – Courses à pieds, pour petits et grands, suivies d'un pique-nique

place Baudoyer | Sur inscription –

Rendez-vous Pont Louis Philippe